

MARCHE PUBLIC

LISTE DES PRIX

Maître d'ouvrage

ÉTAT- Ministère de la Transition Écologique

Objet du marché

**RN164 - Aménagement à 2 × 2 voies de la RN164, section ouest de Guerlédan
(Caurel – Rossuliet) - Prestations de géomètre en phase travaux hors prestations
foncières**

Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en euros

RN 164 - Prestations de géomètre en phase travaux hors prestations foncières - DCE TOPO – liste des prix

N° Prix	Désignation du Prix en toutes lettres (Hors Taxes)	Prix en chiffres (HT)
02	Participation aux réunions Ce prix s'applique à l'unité pour une réunion. L'UNITE :	
03	Déplacement sur chantier Ce prix rémunère les frais relatifs au déplacement et à l'installation sur chantier à chaque demande du maître d'ouvrage, quelles que soient la quantité, la nature et la durée des travaux à exécuter. Il comprend l'amenée et le repliement du matériel nécessaire à l'exécution des prestations, le transport et l'hébergement éventuels du personnel.	
03a	Déplacement sur chantier pour intervention normale Ce prix rémunère le déplacement sur chantier pour intervention normale. Il s'applique selon les modalités prescrites au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	
03b	Déplacement sur chantier pour intervention urgente Ce prix rémunère le déplacement sur chantier lors d'une intervention urgente. Il s'applique selon les modalités prescrites au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	
04	Relevés topographiques de points particuliers Définition générale : Ce prix rémunère le relevé des caractéristiques topographiques en coordonnées x,y,z de points définis par le maître d'ouvrage. L'UNITE :	
10	Polygonation de précision Définition générale : Ce prix comprend la détermination de pôles dans le cadre de la polygonation de précision conformément aux prescriptions du chapitre 2 du C.C.T.P. Il comprend notamment : - la fourniture du projet d'implantation des pôles de la polygonation et sa mise au point avec le maître d'œuvre ; - la détermination des coordonnées x, y, z des pôles ; - la fourniture des documents indiqués à l'article 2.5 du C.C.T.P.	
10a	Polygonation de précision : la prestation normale Ce prix rémunère la détermination d'un pôle. L'UNITE :	

RN 164 - Prestations de géomètre en phase travaux hors prestations foncières - DCE TOPO – liste des prix

N° Prix	Désignation du Prix unitaire en toutes lettres (Hors Taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
10b	Polygonation de précision : la prestation urgente Ce prix rémunère la détermination d'un pôle en urgence selon les modalités prescrites au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	
20	Fourniture et pose de bornes Définition générale : Ce prix comprend la réalisation (ou la fourniture) et la pose de bornes, toutes sujétions comprises, dans le cadre de la matérialisation sur le site de la polygonation de précision conformément au chapitre 2 du C.C.T.P.	
20a	Fourniture et pose de pôles lourds Ce prix rémunère un pôle lourd tel qu'il est défini au CCTP. L'UNITE :	
20b	Fourniture et pose de pôles légers. Ce prix rémunère un pôle léger tel qu'il est défini au CCTP. L'UNITE :	
30	Implantation d'axe Définition générale : Ce prix rémunère l'implantation de points d'axe: - des différentes voies (section courante, itinéraire de substitution, bretelles d'échangeur, giratoire, , rétablissements de communication (RD, VC, CR, voie verte), déviations et raccordements provisoires, voies d'accès aux bassins), - des Ouvrages d'art et ouvrages hydrauliques dont Passages Grande et petite Faune - des cours d'eaux provisoires et définitifs, - des merlons, conformément au chapitre 3 du CCTP. Il comprend notamment : - la détermination de la position des points ; - la matérialisation des points d'axe sur site (piquets, clous d'arpenteur, peinture) ; - la fourniture des plans d'implantation.	
30a	Implantation d'axe : la prestation normale Ce prix rémunère l'implantation d'un point. L'UNITE :	
30b	Implantation d'axe : la prestation urgente Ce prix rémunère un point à implanter en urgence dans le délai fixé par le chapitre 1 du C.C.T.P.	

RN 164 - Prestations de géomètre en phase travaux hors prestations foncières - DCE TOPO – liste des prix

N° Prix	Désignation du Prix unitaire en toutes lettres (Hors Taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
	L'UNITE :	
40	Levé du terrain naturel par profil en travers Définition générale : Ce prix rémunère le levé du terrain par profil en travers conformément au chapitre 4 du C.C.T.P. Il comprend notamment : - les opérations de levé topographique du terrain au droit des profils en travers par un levé minimum de 5 points : - le report du profil théorique (présentation graphique et mentions numériques) ; - la fourniture des documents et données informatiques correspondantes.	
40a	Levé du terrain par P.T. la prestation normale. Ce prix rémunère un profil en travers. dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	
40b	Levé du terrain par P.T. la prestation urgente Ce prix rémunère un profil en travers dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	
50	Contrôle par nivellement des terrassements Définition générale : Ce prix rémunère le contrôle par nivellement des terrassements et de la plate-forme pendant toute la durée du chantier et l'établissement des profils en travers correspondants. Il comprend notamment pour chaque profil en travers : - le nivellement des points énumérés à l'article 5-2-1 du C.C.T.P. ; - l'établissement du profil en travers correspondant par report sur le profil théorique ; - la liste comparative du profil relevé et du profil théorique fournissant les écarts de nivellement comme indiqué à l'article 5-2-1 du C.C.T.P. ; - la fourniture des documents et données informatiques correspondants.	
50a	Contrôle par nivellement des terrassements de la section courante de la RN164 (en aménagement sur place) : la prestation normale Ce prix rémunère un profil en travers dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	

RN 164 - Prestations de géomètre en phase travaux hors prestations foncières - DCE TOPO – liste des prix

N° Prix	Désignation du Prix unitaire en toutes lettres (Hors Taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
50b	Contrôle par nivellement des terrassements de la section courante de la RN164 (en aménagement sur place) : la prestation urgente Ce prix rémunère un profil en travers dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	
50e	Contrôle par nivellement des terrassements des bretelles d'échangeur et des giratoires : la prestation normale Ce prix rémunère un profil en travers dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	
50f	Contrôle par nivellement des terrassements des bretelles d'échangeur et des giratoires : la prestation urgente Ce prix rémunère un profil en travers dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	
50g	Contrôle par nivellement des terrassements de l'itinéraire de substitution, des rétablissements des voies de communication, (RD, VC, CR, Voie Verte), des déviations et raccordements provisoires, des voies d'accès aux bassins) : la prestation normale Ce prix rémunère un profil en travers dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	
50h	Contrôle par nivellement des terrassements de l'itinéraire de substitution, des rétablissements des voies de communication, (RD, VC, CR, Voie Verte), des déviations et raccordements provisoires, des voies d'accès aux bassins) : la prestation urgente Ce prix rémunère un profil en travers dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	
51	Contrôle par nivellement de la couche de forme Définition générale : Ce prix rémunère le contrôle par nivellement des couches de forme, et l'établissement des profils en travers correspondants, pour l'ensemble des voiries à réaliser dans le cadre des travaux: - Il comprend notamment pour chaque profil en travers : - - le nivellement des points énumérés à l'article 5-2-2 du C.C.T.P. ; - - l'établissement du profil en travers correspondant par report sur le profil théorique ;	

RN 164 - Prestations de géomètre en phase travaux hors prestations foncières - DCE TOPO – liste des prix

N° Prix	Désignation du Prix unitaire en toutes lettres (Hors Taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
	- la liste comparative du profil relevé et du profil théorique fournissant les écarts de nivellement comme indiqué à l'article 5-2-2 du C.C.T.P. ; - la fourniture des documents et données informatiques correspondants. -	
51a	Contrôle par nivellement de la couche de forme : la prestation normale Ce prix rémunère un profil en travers dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	
51b	Contrôle par nivellement de la couche de forme : la prestation urgente Ce prix rémunère un profil en travers dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	
52	Contrôle par nivellement de la couche de fondation, de base et de roulement Définition générale : Ce prix rémunère le contrôle par nivellement de la couche de fondation, de base et de roulement, et l'établissement des profils en travers correspondants, pour l'ensemble des voiries à réaliser dans le cadre des travaux - Il comprend notamment pour chaque profil en travers : - le nivellement des points énumérés à l'article 5-2-3 du C.C.T.P. ; - l'établissement du profil en travers correspondant par report sur le profil théorique ; - la liste comparative du profil relevé et du profil théorique fournissant les écarts de nivellement comme indiqué à l'article 5-2-3 du C.C.T.P. ; - la fourniture des documents et données informatiques correspondants.	
52a	Contrôle par nivellement de la couche de fondation, de base et de roulement : la prestation normale Ce prix rémunère un profil en travers dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	
52b	Contrôle par nivellement de la couche de fondation, de base et de roulement : la prestation urgente Ce prix rémunère un profil en travers .dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P.	

RN 164 - Prestations de géomètre en phase travaux hors prestations foncières - DCE TOPO – liste des prix

N° Prix	Désignation du Prix unitaire en toutes lettres (Hors Taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
	L'UNITE :	
53	Contrôle par nivellement des bassins: la prestation normale Définition générale : Ce prix rémunère le contrôle par nivellement du bassin et l'établissement des profils en travers correspondants. Il comprend notamment pour chaque profil en travers : - le nivellement des points énumérés à l'article 5-2-4 du C.C.T.P. ; - l'établissement des profils en travers correspondants par report aux profils théoriques ; - la liste comparative des profils relevés et des profils théoriques fournissant les écarts de nivellement comme indiqué à l'article 5-2-4 du C.C.T.P. ; - la fourniture des documents et données informatiques correspondants.	
53a	Contrôle par nivellement des bassins : 1,2 et 3 Il rémunère à l'unité chaque profil en travers dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P.. L'UNITE:	
54	Contrôle par nivellement des merlons et modelés paysagers : la prestation normale Définition générale : Ce prix rémunère le contrôle par nivellement des merlons et modelés paysagers de l'ensemble du chantier et l'établissement des profils en travers correspondants. Il comprend notamment pour chaque profil en travers : - le nivellement des points énumérés à l'article 5-2-5 du C.C.T.P. ; - l'établissement du profil en travers correspondant par report sur le profil théorique ; - la liste comparative du profil relevé et du profil théorique fournissant les écarts de nivellement comme indiqué à l'article 5-2-5 du C.C.T.P. ; - la fourniture des documents et données informatiques correspondants. L'UNITE :	
55	Calcul de cubatures des merlons par profil en travers Ce prix rémunère le calcul des cubatures réalisées par profil en travers tel qu'il est défini à l'article 5-2-5 du C.C.T.P. Ce prix rémunère à l'unité chaque profil en travers .dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	
56	Calcul de cubatures des modelés paysagers par prisme Ce prix rémunère le calcul des cubatures réalisées par prismes tel qu'il est défini à l'article 5-2-5 du C.C.T.P. Ce prix s'applique à l'hectare.	

RN 164 - Prestations de géomètre en phase travaux hors prestations foncières - DCE TOPO – liste des prix

N° Prix	Désignation du Prix unitaire en toutes lettres (Hors Taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
	L'HECTARE :	
60	Contrôle des ouvrages d'art en nivellement Ce prix rémunère la levée en x,y,z de repères conformément au chapitre 6 du C.C.T.P. Il comprend notamment: - la reconnaissance sur le site avec le maître d'oeuvre des différents repères à lever, - le contrôle du gabarit, - l'ensemble des travaux permettant la détermination des coordonnées en x,y,z de chaque repère, - les opérations de vérification, - la fourniture du dossier, Ce prix tient compte des difficultés dues: - à l'accès aux différentes parties d'ouvrage, - à l'impossibilité de viser les repères directement, - à la circulation. L'UNITE :	
60a	Contrôle des ouvrages d'art en nivellement: la prestation normale Ce prix rémunère à l'unité le repère levé dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P.. L'UNITE :	
60b	Contrôle des ouvrages d'art en nivellement: la prestation urgente Ce prix rémunère à l'unité le repère levé dans les délais fixés au chapitre 1 du C.C.T.P. L'UNITE :	

